

PRESS RELEASE

4431/82 (Presse 7)

751st meeting of the Council
- Foreign Affairs -

Brussels, 26 January 1982

President: Mr Leo TINDEMANS,
Minister for External Relations
of the Kingdom of Belgium

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Leo TINDEMANS Minister for External Relations
Mr Paul de KEERSMAEKER State Secretary, European Affairs
and Agriculture

Denmark:

Mr Otto MØLLER State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Peter CORNERIER Minister of State,
Federal Ministry of Foreign Affairs
Mr Dieter von WURZEN State Secretary,
Federal Ministry of Economic Affairs

Greece:

Mr Yanis HARALAMBOPOULOS Minister for Foreign Affairs
Mr Grigoris VARFIS State Secretary,
Economic Co-ordination,
responsible for relations with the
European Economic Community

France:

Mr André CHANDERNAGOR Minister attached to the Minister
for Foreign Relations, responsible
for European Affairs

Ireland:

Mr James DOOGE Minister for Foreign Affairs

Italy:

Mr Mario FIORET State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs
Mr Francesco REBECCHINI State Secretary,
Industry

Luxembourg:

Miss Colette FLESCH

Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr Max van der STOEL

Minister for Foreign Affairs

Mr H Van den BROEK

State Secretary, Foreign Affairs

Mr W DIK

State Secretary, Economic Affairs

United Kingdom:

Mr Humphrey ATKINS

Lord Privy Seal

Mr Peter REES

Minister of State to the Treasury

Commission:

Mr Gaston THORN

President

Mr Wilhelp HA FERKAMP

Vice-President

Viscount Etienne DAVIGNON

Vice-President

Mr Christopher TUGENDHAT

Vice-President

Mr Poul DAL SAGER

Member

Mr Edgard PISANI

Member

Mr Karl-Heinz NARJES

Member

RELATIONS WITH THE ACP STATES

The Council agreed to authorize the Commission to resume negotiations with the ACP States on the guaranteed price for sugar for the 1981/1982 marketing year on the basis of a rate of increase equal to that applied to the price of white sugar for the same marketing year.

However, to ensure that an acceptable refining margin was maintained, the Council agreed to suspend for three marketing years beginning on 1 July 1982 the compensation system for storage costs applicable to preferential sugar, on the understanding that before 1 May 1985 the Council would, on the basis of a report from the Commission, examine the possible consequences of suspension and would take any decisions necessary.

In the same context, the Council agreed to restore in future the relationship which previously existed between the intervention prices for white sugar and for raw sugar and to cover the cost of losses sustained by Community raw sugar producers as a result of the current difference between the increases in raw sugar and refined sugar prices.

On the other hand, with regard to the wishes expressed by the ACP States following the reduction which, in accordance with the Lomé Convention, had to be applied to transfers under the Stabex system for the 1980 year of application, the Council noted that the Commission would be sending it a communication on this point, which it would examine at a forthcoming meeting.

TEXTILES

The Council held a general discussion on the problems still unresolved in connection with approval of the outcome of the Geneva negotiations on the Protocol extending the MFA.

It agreed that a special final session dealing with these problems would be held on Thursday 11 February 1982.

1982 BUDGET

The Council examined the situation with regard to the 1982 budget and the circumstances under which it was voted on and adopted by Parliament.

The Council came to certain conclusions on the attitude it should adopt and the terms on which it should enter into dialogue with the Parliament, particularly regarding the classification of expenditure. Some Member States, however, still have reservations about these conclusions and will examine them within their governments before making their positions known by mid-day on Friday.

DEMONSTRATION PROJECTS IN THE FIELD OF ENERGY

The Council once again studied the question - raised at the Energy Council on 27 October 1981 - of additional financing for demonstration projects in the field of energy. After noting that some difficulties still existed, it agreed to return to this question at its next meeting.

IRON AND STEEL - SOCIAL ASPECTS

The Council noted that it would be best to await the outcome of new contacts between the Commission and the German delegation before deciding on the allocation of additional resources to the ECSC budget for the funding of accompanying social measures under the Community plan for the recovery of the iron and steel industry. It instructed the Permanent Representatives Committee to continue its discussions on the subject and if possible to reach agreement.

COKING COAL

For the same reasons the Council also referred back to the Permanent Representatives Committee the draft Decision concerning coking coal and coke for the iron and steel industry in the Community.

POLAND

1. In accordance with the Commission's proposal and under the present circumstances the Council decided to discontinue sales to Poland of foodstuffs on special terms (instalment 3b). The funds earmarked for this purpose will be wholly or partially used for purely humanitarian aid (in the form of gifts) to the Polish people routed through the NGO's. The Commission and the Permanent Representatives Committee have been instructed to implement this humanitarian measure and particularly to determine exactly which amounts should be devoted to this purpose. It is of course understood that exports on normal terms may continue.

2. After listening to the President's report on the discussions of the Ministers for Foreign Affairs, the Council:
 - (a) instructed the Permanent Representatives Committee, in conjunction with the Commission, to see what trade policy measures relating to imports would be open to be taken vis-à-vis the USSR, on the understanding that this study would be without prejudice to the eventual operational decisions, which would depend on subsequent decisions taken by the Council or the Member States;

 - (b) requested the Permanent Representatives Committee and the Commission to conduct an exchange of information and an analysis of the economic measures taken by the United States in respect of the Soviet Union, with a view to identifying their exact scope and their impact on the economy and trade of the Member States of the Community. In the light of this study the Council would be called upon to decide the necessary action to respect the commitment in paragraph 7 of the communiqué of 4 January 1982.

Greece adopted a negative position on the decisions under 2 above.



MISCELLANEOUS DECISIONS

Relations with the ACP States

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation regarding the application of the Decision of the ACP-EEC Council of Ministers replacing the European Unit of Account by the ECU in Protocol No 1, concerning the definition of the concept of "originating products" and methods of administrative co-operation, to the second ACP-EEC Convention.

The Council also adopted the Regulation concluding the agreement on the accession of Zimbabwe to the second ACP-EEC Convention on the understanding that this Regulation would enter into force when all the Member States had completed their ratification procedures.

Food aid

- for refugees in Somalia

The Council agreed to the emergency measure which the Commission proposed to carry out through the UNHCR to help refugees in Somalia, involving the distribution of 1,000 tonnes of sugar in the refugee camps (where it could supply the sugar needs of the 700,000 refugees for about a month).

- for Grenada and Dominica

The Council agreed to the allocation of:

= 150 tonnes of rice (equivalent to 435 tonnes of cereals) to Grenada;

= 540 tonnes of rice (equivalent to 1,565 tonnes of cereals) to Dominica,

to be charged against the 2,000 tonnes of cereals "for other countries" under the 1981 cereals food aid programme.

Commercial policy

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation concerning the conclusion of an Agreement between the European Economic Community and the Republic of India on trade in jute products.

It also adopted in the official languages of the Communities the Decision on the conclusion of an Agreement in the form of an exchange of letters between the European Economic Community and the People's Republic of Bulgaria on trade in the sheepmeat and goatmeat sector.

Agricultural questions

The Council adopted in the official languages of the Communities,

- the Regulation amending Regulation (EEC) No 1785/81 on the common organization of the markets in the sugar sector;
- the Regulation laying down general rules for transfers of quotas in the sugar sector;
- the Directive amending Directive 64/432/EEC as regards the period of validity of the derogations relating to brucellosis guarantees in trade in certain bovine animals as provided for in Article 7.1 (E) thereof.

Freedom to provide services - doctors

The Council adopted in the official languages of the Communities the Directive amending Directive 75/362/EEC concerning the mutual recognition of diplomas, certificates and other evidence of formal qualifications in medicine, including measures to facilitate effective exercise of the right of establishment and freedom to provide services and Directive 75/363/EEC concerning the co-ordination of provisions laid down by law, regulation or administrative action in respect of activities of doctors.

Export credits

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision extending until 31 July 1982 the period of validity of the Decision of 28 April 1981 on the application of the OECD understanding on export credits for ships.

Appointments

On a proposal from the National Coal Board, the Council appointed Mr W.G. JENSEN to membership of the ECSC Consultative Committee in place of Mr R.V. FINDLAY, who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, i.e. until 24 November 1982.

The Council also appointed, on a proposal from the Luxembourg Government, Mr Lucien JUNG, Director of the Fédération des Industriels Luxembourgeois, to membership of the ECSC Consultative Committee in place of Mr Raymond ACKERMANN, who has died, for the remainder of the latter's term of office, i.e. until 24 November 1982.



Bruxelles le 25 janvier 1982
Note BIO (82) 35 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

Reunion informelle des Ministres des Affaires etrangeres

La reunion a commence a 10 h. en formation restreinte (ministre + 2 collaborateurs), par un tour de table dans le domaine agricole et plus particulierement le secteur laitier.

Dans l'impossibilite de progresser sans aborder le probleme budgetaire, la discussion s'est engagee sur la compensation britannique sans plus de succes; dans ces conditions, le President Tindemans a demande depuis 11h45, une reunion reservee aux seuls ministres. La Commission etant representee par le President Gaston E. Thorn et par le Vice President F.-X. Ortoli.

Cette discussion a ete a plusieurs reprises interrompue par des entretiens bilateraux, mais rien ne filtre jusqu'ici, entre progres eventuels ou impasse.

Cette disposition a ete prise par la Presidence belge pour que les discussions puissent se poursuivre y compris dans la nuit, mais s'il devait apparaitre que la prolongation des discussions n'a pas de sens, l'on n'exclut pas une fin des travaux plus rapide; il est possible qu'au dejeuner soient evoques des problemes de cooperation politique et notamment la Pologne. Je vous rappelle a cet egard notre note BIO 33 mentionnant la lettre du President Thorn a M. Tindemans.

L'atmosphere dans les couloirs et les Delegations n'est pas a l'optimisme. Il est evident, qu'au cas ou cette reunion qualifiee souvent "de la derniere chance" n'aboutirait pas aujourd'hui, il conviendrait de s'interroger sur l'incapacite decisionnelle de la Communauté non seulement devant des arbitrages d'ensemble tels que celui lie a la relance de la Communauté, malheureusement appele "exercice Mandat", mais egalement sur de grands problemes sectoriels, qu'ils soient textiles, siderurgiques ou agricoles. Dans cette hypothese pessimiste d'un echec, qui fort heureusement n'est encore ni acquise, ni meme probable, il appartiendrait a la Commission d'en examiner les implications et les consequences au cours de sa reunion de mercredi prochain d'une part pour l'adoption de ses propositions de prix agricoles et d'autre part, sur le plan plus general du fonctionnement de la Communauté, c'est a dire, du role et des responsabilites des Institutions.

Amities

Manuel Santarelli (dicte du Palais d'Egmont par tel.) 13 H 30.



Bruxelles le 25 janvier 1982
Note BIO(82) 35 suite 1 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

Reunion informelle des Ministres des Affaires etrangeres

A la fin de la reunion, une hypothese de travail semblait
reprenter une issue possible, a defaut d un veritable succes
sur l ensemble du dossier.

Une formule valable pour un an, qui tiendrait compte du principe
de degressivite sans prejurer pour autant un reglement durable,
(4, 5 ou 7 ans ?) en ce qui concerne la compensation
britannique, parait en effet comporter l avantage, si elle
devait etre acceptee a la reprise des travaux comme une base de
travail, permettant la poursuite de l action communautaire,
notamment dans le secteur agricole, mais l inconvenient de
reporter sans le resoudre le probleme fondamental d une
organisation de la Communaute garantissant son fonctionnement et
sa relance sur la base d un veritable consensus en non pas d
une crise rampante.

Cette formule doit bien evidemment etre etudiee et implique qu
un accord soit trouve sur la prise en compte de l erreur de
calcul 1981 benefique pour le Royaume Uni et par consequent, sur
le montant pour 1982 de la compensation britannique, ainsi que
sur ses modalites de financement.

On peut se demander egalement si des considerations d
opportunitie politique (sans doute legitimes ou respectables)
n inciteront pas certaines delegations a maintenir une attitude
intransigeante, comportant le risque de crise (que certains
pourraient estimer salulaire en raison de la clarification
qu'elle comporte) plutot que d accepter un report qui sans la
pression de la necessite risque de placer chaque annee la
Communaute devant les memes problemes.

C est dans ces conditions que semblent devoir s engager les
discussions de 15 h00.

Amities

Manuel Santarelli Comeur 15h15 (dicte par tel du Palais d
Egmont)

11/11/11

11/11/11

11/11/11

Bruxelles, le 22 janvier 1982

NOTE BIO(82)34 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES, 26 JANVIER 1982

Le Conseil se reunira mardi a partir de 10.00 a Bruxelles.

A l'ordre du jour:

1. Pologne (Van der Pas)

Le Conseil parlera de la transformation en aide humanitaire a travers les ONG (Organisations non-gouvernementales) des ventes agricoles a prix reduit. (Voir les declarations du President Thorn a ce sujet qui vous ont ete envoyees.)

2. Textiles (Van der Pas)

Le Conseil sera saisi des resultats des negociations sur le nouvel Arrangement Multifibres et des questions annexes (trafic de perfectionnement, accords bilateraux, plafonds globaux).

3. Volet Social (Robinson)

Le Conseil se penchera a nouveau sur la question du financement du volet social de la politique siderurgique. La discussion du Conseil reprendra celle de la reunion informelle des Ministres de l'industrie du 13 janvier dernier. Le point central de cette discussion sera la proposition de la Commission que le Conseil s'accorde pour transferer les fonds prevus a cet egard du budget CEE au budget CECA).

4. Sucre - Stabex (H. Ferraton)

Le Conseil devrait se pencher sur ces deux sujets de contentieux avec nos partenaires ACP, sujets sur lesquels ceux-ci ont d'ailleurs sollicite la convocation d'un conseil special CEE-ACP. La Commission souhaite vivement qu'un compris puisse enfin intervenir entre les 10 quant au prix du sucre a garantir aux ACP pour la campagne 81/82. Le probleme de l'insuffisance des ressources du Stabex, bien que non negligeable, revet une urgence moindre et ne justifierait pas a lui seul une reunion speciale CEE-ACP au niveau ministeriel.

A SUIVRE.

Amities,
P. CERF. Comeur 16h45

Bruxelles, le 26 janvier 1982.

Note BIO (82) 34 (suite 1) aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES DU 26 JANVIER 1982

1. Viande bovine (Van der Pas)

Pendant la discussion sur la liste des points A, la delegation francaise a demande que la decision sur le bilan de la viande bovine et des jeunes bovins destines a l'engraissement - point qui semblait regle lors du dernier Conseil agricole - soit renvoye au prochain Conseil agricole.

2. Resolutions du Parlement Europeen (Van der Pas)

Sur le point relatif a la suite a donner aux resolutions adoptees par le Parlement europeen, le delegation luxembourgeoise a rappele qu'a son avis, le Parlement europeen n'a pas de competences en matiere du siege des Institutions et du Parlement meme et que celles-ci relevent exclusivement des Etats membres. Elle a egalement rappele l'action judiciaire qu'elle a engagee contre la position du Parlement europeen tendant a exclure le Luxembourg en tant que lieu de session.

Toujours sous ce point, la delegation allemande a fait connaitre le plein appui de son Gouvernement aux resolutions du Parlement declarant le 30 janvier "Jour de solidarite avec la Pologne", et le 21 mars "Jour d'Afghanistan". Le delegue allemand a declare que toute une serie de manifestations publiques sont envisagees en RFA pour le 30 janvier et que le Chancelier Schmidt a l'intention de faire une declaration a la television ce jour-la. Il a demande que les autres Etats membres suivent cet exemple et qu'une coordination entre les Etats membres soit envisagee au niveau de la cooperation politique, tant pour le Jour de Pologne que pour le Jour d'Afghanistan.

3. Pologne (Van der Pas)

ATTENTION DIS :

Les Ministres ont traite le point Pologne en reunion restreinte et ils vont vers une confirmation des orientations deja indiquees hier au cours de la reunion informelle des Ministres des Affaires Etrangeres, soit :

1. Arret de la vente des produits agricoles a prix reduit (tranche 3b) et utilisation de la totalite ou d'une partie des fonds ainsi liberes (35 MECUs) pour des actions humanitaires par l'intermediaire d'organisations non-gouvernementales. Les details restent a fixer par la Commission et par les representants permanents.
2. Proposition de la Communaute a ses partenaires dans le cadre du Consensus OCDE d'augmenter les taux minima pour les credits a l'exportation appliques a l'egard de l'URSS, en placant ce pays dans le groupe des pays relativement riches (actuellement elle fait partie des "pays moyens"). En consequence les taux minima pour l'URSS seraient augmentes de 25 a 0 %

3. La Commission et le Coreper etudieront d'eventuelles mesures commerciales a l'encontre des importations en provenance de l'URSS, une decision definitive restant de la competence du Conseil et des Etats membres.
4. La Commission et le Coreper ont egalement ete charges d'examiner les mesures economiques americaines contre l'URSS en vue de l'engagement pris par le Conseil le 4 janvier de ne pas "miner" ces mesures.

Ce texte fait encore l'objet de reserves de la part de certaines delegations et n'a donc pas encore ete approuve.
FIN DIS.

4. Relations avec les ACP (M. Vasey)

Le Conseil a marque son accord sur un compromis politique destine a mettre fin au conflit penible avec les Etats ACP concernant le prix garanti pour les importations preferentielles de sucre a canne. Le Conseil a accepte l'augmentation du prix garanti de 8,5 % avec effet retroactif au 1er juillet 1981 au lieu des 7,5 % primitivement proposes. En meme temps, la Conseil a decide d'exempter le sucre preferentiel du systeme de perequation des frais de stockage pour les trois prochaines campagnes, etant entendu que la Commission soumettra un rapport sur le fonctionnement du nouveau regime, assorti de propositions appropriees pour les campagnes a venir, avant l'expiration de cette periode. L'exemption du sucre ACP, tout en etant justifiee economiquement par le fait que ce sucre est livre sur toute l'annee et n'a donc pas besoin d'etre stocke aussi longtemps que le sucre blanc, apportera un avantage financier a l'industrie du raffinage britannique et compenserait ainsi l'avantage qu'elle aurait autrement obtenu par le biais de la moindre augmentation du prix garanti offert aux ACP.

A la demande de M. Pisani, le Conseil a reporte la discussion prevue sur le STABEX.

A SUIVRE.

Amities,
Manuel SANTARELLI., Com/eur 13h30////

Bruxelles, le 25 janvier 1982
Note BIO(82) 35 suite 2 aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du groupe

Reunion informelle des Ministres des Affaires etrangeres

La reunion informelle n'a pu parvenir a un accord sur les problemes du Mandat et a mis un terme a ses travaux a 18.30.

Il semble qu'il ait ete decide de confier au President du Conseil et au President de la Commission le soin d'effectuer un sondage dans les dix capitales pour tenter de degager un compromis en vue du prochain Conseil europeen.

Les modalites de ce constat de desaccord ne sont pas encore connues le Conseil poursuivant actuellement ses travaux sur la Pologne.

Il est impossible a l'heure actuelle de prevoir quand la reunion pourrait se terminer. Nous vous en ferons parvenir demain matin les elements essentiels.

Amities,
Manuel Santarelli Comeur 18.45 (dicte par tel. du Palais d'Egmont.)

10

.

Bruxelles, le 26 janvier 1982.

Note BIO (82) 34 (suite 2 et fin) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES DU 26 JANVIER 1982

5. TEXTILES (Van der Pas)

Un Conseil special TEXTILES se tiendra le 11 fevrier. Outre cette decision, les ministres n'ont pas avance beaucoup le dossier dont un grand nombre de problemes techniques restent ouverts. Il y avait cependant unanimité pour confirmer la position deja indiquee lors des negociations AMF de Geneve cad que la Communaute ne restera pas membre de l'AMF si elle n'obtient pas des resultats satisfaisants dans les negociations bilaterales avec chacun des principaux pays fournisseurs. Les delegations francaise et italienne ont a nouveau declare que la Communaute ne pourra pas ratifier son adhesion a l'AMF, aussi longtemps qu'il n'y a pas accord au Conseil sur les "plafonds globaux". Il faut donc que le Conseil special se mette d'accord sur ces plafonds avant que la Communaute ne puisse ratifier l'AMF. Ensuite la Commission pourra commencer les negociations bilaterales et vers la fin du mois de septembre le Conseil devrait pouvoir tirer une conclusion quant a la continuation de son appartenance a l'AMF. Certains Etats membres sont d'avis que dans le cas ou ces resultats sont insatisfaisants, la Communaute devrait denoncer l'AMF le 31 octobre, d'autres le 31 decembre.

6. PROJETS DE DEMONSTRATIONS ENERGETIQUES (J. Robinson)

Sur ce point, les discussions se sont concentrees autour du projet de compromis pour l'augmentation du plafond financier, compromis qui a ete de 95 MUCE. Ce compromis semblait attirer un accord general du Conseil, exception faite de la delegation allemande qui, elle, insistait sur un maximum de 55 MUCE. Etant donne cette reserve allemande, les discussions se sont conclues par un engagement de la delegation allemande et de la Commission de se concerter en vue du prochain Conseil Affaires Generales.

7. POLITIQUE SIDERURGIQUE : VOLET ACIER ET CHARBONS A COKE
(J. Robinson)

Suite a des discussions tres breves, ces deux points feront l'objet de nouvelles discussions dans le cadre du Coreper.

8. POLOGNE (Van der Pas)

En ce qui concerne le texte sur la Pologne (voir suite 1 de cette note BIO), le point numero 1 (arret des ventes a prix reduit et remplacement par aides humanitaires directes) a ete adopte par le Conseil. La France a maintenu une reserve quant au point 2 (credits a l'exportation), et la Grece sur l'ensemble de points 2, 3 et 4. Nous reviendrons sur ce point des que des informations plus precises seront disponibles.

Amities,
M. SANTARELLI //  // Censeur 19h15/////



Bruxelles le 26 janvier 1982
Note BIO(82) 35 suite 3 et fin_ BIS
aux Bureaux Nationaux
Cc aux Membres du Groupe

En marge du Conseil Affaires generales de ce matin, nous avons diffuse a 13h30 une declaration du President precisant sa position sur la conclusion des travaux de la reunion informelle d hier. Ce texte fait l objet de l IP 28, dont nous vous donnons la teneur ci apres.

Je vous signale que la Commission se reunira cet apres midi a partir de 15h30 et anticipera donc d une demi journee sa reunion de demain consacree aux Prix agricoles 1982.

DECLARATION DU PRESIDENT GASTON E. THORN EN MARGE DU CONSEIL DES
AFFAIRES ETRANGERES DU 26 JANVIER 1982

La troisieme reunion informelle des ministres des affaires etrangeres depuis le Conseil europeen de Londres des 25 et 26 novembre 81 n a pu, en depit des progres realises et des efforts deployes, aboutir a un accord d ensemble sur les propositions de la Commission en reponse au Mandat - a defaut, en ordre principal, d une solution au probleme budgetaire qui pese depuis de longues annees sur l action communautaire. Le probleme fondamental et urgent de la relance de la Communaute reste donc sans solution.

J ai accepte avec M. Leo Tindemans la mission qui vient de nous etre confiee d effectuer un sondage aupres des Gouvernements des Dix et de faire rapport au prochain Conseil europeen sur notre recherche d un nouveau compromis global.

Je l ai fait parce que je ne veux pas me resigner a un echec qui ebranlerait tout l edifice communautaire. Mais il ne serait pas non plus realiste de penser que les deux Presidents pourront en quelques semaines et par des conversations bilaterales, surmonter des problemes complexes qui n ont pu l etre au terme d un Conseil europeen et de trois reunions ministerielles.

La meilleure hypothese est que grace a la mission Thorn/Tindemans, le Conseil europeen de mars soit en mesure de conclure.

Si il n'en était pas ainsi, il faudrait alors parler d'incapacité décisionnelle de la Communauté. Ce serait d'autant plus grave, qu'elle s'inscrirait dans le contexte d'une crise économique et d'une situation politique qui exigent plus que jamais que la solidarité de fait de l'Europe se traduise par sa capacité de s'exprimer et d'agir selon une ligne commune.

Il importe donc plus que jamais dans la présente conjoncture que toute considération d'ordre tactique cède la place devant la nécessité d'une véritable stratégie des Dix qui permette de résoudre les grands problèmes auxquels la Communauté est confrontée.

Pour sa part et en attendant le Conseil européen de mars, la Commission continuera bien entendu à exercer ses responsabilités et saisira toute occasion pour faire progresser la construction communautaire selon les orientations exprimées dans son rapport sur le Mandat. C'est dans cet esprit qu'elle commencera dès cet après-midi à mettre au point les propositions pour les prix agricoles et les mesures connexes pour la campagne 82-83 qu'elle adoptera demain.

Amitiés

Manuel Santarelli *M* Cœur 13h

Bruxelles le 26 janvier 1982
Note BIO (82) 35 suite 3 et fin
aux Bureaux Nationaux
cc aux Membres du Groupe

Reunion informelle des Ministres des Affaires etrangeres

Conference de presse finale

Le President Gaston E. Thorn n'a pu se joindre a la conference de presse finale. M. L. Tindemans a resume comme suit les travaux de la journee :

1. Mandat

Il n'a pas ete possible d'aboutir a un accord sur les 4 points restes en suspens et notamment sur le probleme de la compensation pour le Royaume Uni. La duree et surtout la degressivite de cette compensation a t il souligne ont constitue l'essentiel du debat et la pierre d'achoppement.

- Une mission a ete confiee au President Thorn et a moi meme, a t il ajoute pour examiner, sur la base d'un sondage dans les 10 capitales, les possibilites de proposer un accord avec une marge de manoeuvre plus large que celle laissee par les 4 reunions qui depuis novembre ont ete consacrees a cette affaire.
- Aucune date precise n'a ete fixee, mais notre mission prendra fin avec le prochain Conseil europeen du mois de mars, mais je veux preciser qu'en cas d'echec, la responsabilite en incomberait au Conseil.

Interroge sur les consequences de cet echec, M. Tindemans a indique que faute de perspectives, il eut considere cet echec comme extremement grave, mais puisque les deux Presidents avaient accepte cette mission qui comporterait eventuellement des formules nouvelles, il restait optimiste.

En ce qui concerne les relations entre cet echec et la fixation des prix agricoles, M. Tindemans s'est refuse a prendre position nettement, mais a indique que la majorite des Delegations ne souhaitait pas melanger Mandat et Prix agricoles.

o /

Interroge enfin sur la position de M. Cheysson, durant cette reunion et ses declarations anterieures sur la necessite d une pose de reflexion assez longue en cas d echec, M. Tindemans s est borne a constater que M. Cheysson avait approuve la mission des deux Presidents, mais qu il s agirait, bien entendu, d apprecier les resultats de cette mission.

2. Pologne

Resumant les discussions du dejeuner et les travaux de fin de journee (voir B10s precedentes), M. Tindemans a indique simplement que la reunion avait procede a un examen approfondi du dossier et pris un certain nombre de decisions de principe que le Conseil des Affaires generales du lendemain c est a dire d aujourd hui, mardi 26 janvier, formaliserait.

3. Conference sur la Securite et la Cooperation en Europe

M. Tindemans a rappele qu il avait decide de s y rendre au niveau ministeriel et qu une concertation sur place aurait lieu entre les Dix avant et pendant la Conference.

Le President du Conseil prendra contact des ce soir (lundi) avec le Secetaire d Etat Haig pour l informer de la position des Dix.

En reponse a des questions sur la presence du ministre grec a Madrid, M. Tindemans a indique que les ministres des Dix ne seraient sans doute pas tous la a l ouverture le 9/2, mais qu ils y seraient tous entre le 9 et le 12, en fonction de leur calendrier.

Amities Manuel Santarelli *M*omeur 9h20

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

752nd meeting of the Council

